

préliminaires pour 1971 et 1972 provenant des enquêtes mensuelles ou trimestrielles. Certains facteurs qui influent sur les chiffres courants et sur ceux du recensement annuel lorsqu'on les compare entre eux ont été expliqués dans les pages qui précèdent.

Le tableau 17.1 compare la valeur des expéditions de produits de propre fabrication, par province, pour l'année 1972 (d'après une enquête mensuelle) avec les données pour 1970 et pour des années antérieures, et le tableau 17.2 offre des comparaisons analogues par groupe d'industries. Le tableau 17.3 donne des statistiques sur les bénéfices des entreprises appartenant à divers groupes d'industries manufacturières pour les années 1964-72. Étant donné que ces chiffres portent sur les entreprises et que ceux du recensement des manufactures portent sur les établissements, c'est-à-dire en général sur les usines, la comparabilité des deux séries est limitée.

17.1.2 Recensement des manufactures

Les résultats du recensement des manufactures sont publiés industrie par industrie dès qu'ils sont prêts. Le recensement de 1970 est le dernier dont les chiffres étaient publiés pour toutes les industries au moment de la rédaction du présent chapitre. Les tableaux 17.4-17.9 donnent des statistiques sommaires.

L'utilisation de la Classification des activités économiques révisée de 1970 a profondément affecté la comparabilité entre les données de nombreuses industries calculées d'après la nouvelle base et les données de 1969 et des années antérieures. Afin d'évaluer les effets des changements de classification sur les statistiques de la même année et de fournir des données pouvant être comparées avec celles des années précédentes, les résultats du recensement de 1970 ont été calculés d'après les révisions de 1970 et de 1960 de la Classification des activités économiques (C.A.E.). Dans le tableau 17.5 on a utilisé pour les données de 1969 et de 1970 les groupes d'industries de la révision de 1960 de la C.A.E., tandis que dans le tableau 17.9 seules les données pour 1970 ont été établies d'après l'édition révisée de 1970.

La révision de la C.A.E. n'a pas affecté la répartition des activités entre les divisions manufacturières et autres de la classification et les totaux pour l'ensemble des industries manufacturières sont identiques, que l'on se base sur l'une ou l'autre version. Dans ce chapitre, toutes les données pour 1970 ont été calculées en fonction de la révision de 1970, à moins qu'on fasse une comparaison avec des années antérieures.

Le Canada central figure pour environ quatre dollars sur cinq de la valeur ajoutée totale par manufacture dans les industries manufacturières du Canada en 1969 et en 1970; la part de l'Ontario en 1970 est de 52.5% et celle du Québec de 28.9%. La Colombie-Britannique vient au troisième rang avec environ 8.1%. La part de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba réunies est presque aussi importante, soit 6.9%, et celle des provinces de l'Atlantique est de 3.6%.

Une façon efficace de comparer l'intensité de l'activité manufacturière par région est de calculer la valeur ajoutée par habitant. La moyenne pour le Canada en 1970 est de \$938. Le Québec et la Colombie-Britannique s'approchent de cette moyenne avec des valeurs respectives de \$964 et \$757, tandis que la moyenne de l'Ontario est beaucoup plus élevée, soit \$1,378. La moyenne des provinces des Prairies est de \$392 et celle des provinces de l'Atlantique de \$358.

17.1.3 Taille des établissements manufacturiers

Les établissements manufacturiers emploient en moyenne un peu plus de 50 personnes, mais au-delà de la moitié de la main-d'œuvre totale des industries manufacturières se trouve dans des établissements qui emploient 200 personnes ou plus. Près du tiers des établissements manufacturiers du Canada emploient moins de 5 personnes, en comptant les propriétaires actifs, mais vu la faible taille moyenne de ces établissements ils n'emploient en proportion qu'une personne sur 75 au service des industries manufacturières (tableaux 17.10-17.12).

La taille moyenne d'un établissement manufacturier selon la valeur des expéditions de produits de propre fabrication était de 1.5 million de dollars en 1970 (tableau 17.13). Toutefois, le grand nombre de très petits établissements, qui n'effectuent en fait qu'une proportion minime de l'ensemble des expéditions, affecte sensiblement la moyenne. En 1970, environ un établissement manufacturier sur cinq a expédié pour 1 million de dollars ou plus de